

NATUREPARIF
AVIS D'ATTRIBUTION
Procédure adaptée

1- Identification du pouvoir adjudicateur qui passe le marché :

Correspondant : Madame La Présidente, NATUREPARIF, 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS

2- Objet du marché et procédure de passation :

« Refonte du site internet de Natureparif »

Marché sous la forme d'une procédure adaptée en application de l'article 10 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

3- Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Libellé	%
1- Valeur technique	50
2- Prix des prestations	30
3- Qualité des intervenants et des références	20

4- Attribution du marché

Date d'attribution : 18 janvier 2012

Nombre d'offres reçues : 8

Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

NET.COM, Espace Cristal, 89100 SENS/SAINT-CLEMENT

Informations sur le montant du marché : 21960 € HT

Date de l'envoi du présent avis d'attribution : 23 janvier 2012